

**Ville de Beauharnois**

**15<sup>e</sup> séance du conseil municipal**

**Séance extraordinaire**

Tenue le 14 septembre 2017 à la salle des délibérations du conseil municipal, sise au 660, rue Ellice à Beauharnois conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes à laquelle sont présents, les membres du conseil Gaëtan Dagenais, Michel Quevillon, Jacques Daoust et Linda Toulouse sous la présidence du maire Claude Haineault, formant QUORUM. Absent : Les conseillers Guillaume Lévesque-Sauvé et Patrick Laniel.

Sont également présentes à cette séance, mesdames Julie Fortin, directrice générale et Manon Fortier, greffière.



Les avis de convocation de la présente séance ont été dûment signifiés conformément à la Loi.

---

**Numéro 2017-09-389                      Ouverture de la séance**

---

Il est proposé par monsieur Michel Quevillon

Appuyé par monsieur Jacques Daoust

Il est résolu :

- **Que** la séance ordinaire du conseil municipal soit et est ouverte à 16 h.

Adoptée unanimement.

---

**Numéro 2017-09-390                      Adoption de l'ordre du jour**

---

Il est proposé par monsieur Michel Quevillon

Appuyé par monsieur Jacques Daoust

Il est résolu :

- **Que** l'ordre du jour soit et est adopté, tel que présenté, à savoir :

**1.0 Ouverture de la séance**

1.1 Ouverture de la séance à 16 h

1.2 Adoption de l'ordre du jour

**2.0 Règlement**

2.1 Règlement numéro 2017-15 modifiant le Règlement d'emprunt numéro 2017-09 décrétant une dépense de 3 911 810 \$ et un emprunt de 3 011 810 \$ sur une période de vingt (20) ans afin d'effectuer la construction d'une marina, de quais flottants et d'une capitainerie

**3.0 Affaires nouvelles**

**4.0 Communication des membres du conseil**



Il est proposé par monsieur Jacques Daoust

Appuyé par monsieur Michel Quevillon

Il est résolu :

- **Que** la séance du conseil municipal soit et est levée à 16 h 05.

Adoptée unanimement.

---

**Claude Haineault, maire**

---

**Manon Fortier, greffière**